

Communiqué de presse du collectif “Prenons le temps pour nos enfants”

<http://prenonsletempspournosenfants.blogspot.fr/>

Alors que la réforme des rythmes scolaires connaît un rejet profond dans chez les personnels comme les parents d'élèves, la ville de Paris et le ministère de l'Éducation nationale semblent bien décider à mettre le paquet pour imposer leur réforme. **Ils sont moins enthousiastes d'habitude à ouvrir des classes, titulariser les animateurs ou rénover des écoles !**

Mais le soutien à une réforme ne s'achète pas ! C'est au contenu de la réforme de convaincre. Et c'est bien là que le bât blesse...

[vert]De “l'indépendance” de l'audit sur la réforme des rythmes commandé par la Ville de Paris[/vert]

La ville de Paris a commandé un audit pour évaluer la réforme des rythmes scolaires à une société indépendante. Nous avons déjà prévenu de nos inquiétudes quant à la neutralité de cet audit et nous aurions préféré que nos craintes soient infondées. Or c'est la société ICC (Inter Consultants Chercheurs) qui a été retenue pour évaluer la réforme des rythmes scolaires sur le terrain. C'est une habituée des marchés de la Ville de Paris comme de beaucoup de collectivités territoriales socialistes.

Mais surtout... Fabienne Messica, **sa fondatrice et animatrice, entretient des liens resserrés avec la FCPE Paris et nationale** puisqu'elle a été membre du Conseil d'administration de la FCPE Paris, rédactrice en chef de la revue « Liaisons laïques » de la FCPE Paris et y a publié des articles. Pire, selon nos informateurs, **certaines unions locales parisiennes de la FCPE ont été sollicitées par ICC pour les aider à sélectionner les écoles auditées !**

Nous doutons de la neutralité de l'étude qui sera produite dans ces conditions. Nous demandons que la liste des écoles auditées soit publiée et des informations claires sur le coût de cet audit !

[vert]Éviter de savoir ce que les parents pensent de la réforme ou une subvention qui tombe à point [vert]nommé[/vert][[/vert]

Une subvention de 150 000 € “tombée du ciel” a été versée à la FCPE en guise de « rattrapage » pour les années Sarkozy. Voilà qui tombe à pic pour la **FCPE** qui a été le **meilleur soutien du gouvernement dans la réforme des rythmes scolaires quitte à ne jamais consulter ses adhérents sur ce qu'ils pensaient de la réforme...**

Sur la question des rythmes, la FCPE à Paris n'a en effet jamais consulté la base de ses adhérents, elle nie la réalité du terrain parisien et multiplie pourtant les actes de soutien au gouvernement. Lorsque nous avons tenté de faire la lumière sur cet épineux sujet nous avons été qualifiés de « détracteurs de la réforme manipulés par des enseignants corporatistes qui profitent de notre naïveté. » Si certains d'entre nous ont fait le choix de rester adhérents à la FCPE c'est justement pour continuer de se faire entendre au sein de notre fédération et ne pas laisser aux dirigeants le loisir d'agir à leur guise au détriment de nos propres enfants !

[vert]Un questionnaire habilement interprété : non les maires ne sont pas satisfaits ![/vert]

Certains se gargarisent que 83% des maires seraient satisfaits de la réforme des rythmes scolaires – suite à un questionnaire lancé auprès de 3842 communes. Parce qu'à Prenons le temps pour nos enfants nous savons que la réalité est ailleurs, nous remarquons que **seulement 1100 communes ont répondu à ce questionnaire !** Le résultat de cette enquête est donc de 23,8% de « satisfaits » ou « tout à fait satisfaits », 4,8% de « non satisfaits » mais surtout 71,4% de « ne se prononcent pas ». Quand on sait que l'immense majorité des communes qui ont adopté la réforme dès 2013 étaient «

les bons élèves du gouvernement », et que 71,4% d'entre elles ne souhaitent pas répondre à ce même gouvernement, **cela en dit long sur leur adhésion au décret ministériel** ! Il va falloir largement abonder le fond d'amorçage de la réforme pour faire taire la révolte des maires !

[vert]Que voulons-nous ?[/vert] Nous appelons de nos vœux **une réforme profonde de l'école, tant dans son contenu que de son contenant**, mais pilotée par l'Éducation nationale et non à la charge des collectivités territoriales. Nous souhaitons, le plus rapidement possible **l'invalidation de cet audit partial** et la mise en place d'un **"Grenelle de l'école"** entre tous les acteurs du monde éducatifs qui soit le plus transparent possible. Ceci pour le bien-être de nos enfants mais aussi pour tous les adultes qui les entourent !